

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Aggarwal, Vinod K. *Liberal Protectionism : The International Politics of Organized Textile Trade*.
Berkeley (CA), The University of California Press, 1985, 314 p.

par Michel Bélanger

Études internationales, vol. 18, n° 2, 1987, p. 440-442.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702176ar>

DOI: 10.7202/702176ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

AGGARWAL, Vinod K. *Liberal Protectionism: The International Politics of Organized Textile Trade*. Berkeley (CA), The University of California Press, 1985, 314 p.

L'étude que nous offre Vinod Aggarwal, Professeur de science politique à l'Université de Californie, est plus qu'une description des relations commerciales internationales de 1950 à 1984 en matière de textiles et d'habillement. Elle présente surtout l'intérêt d'être fondée sur un corpus théorique, qui aboutit ainsi à une explication globale des efforts des États concernés pour organiser ce commerce.

L'ouvrage comprend trois parties. La première, qui sert en réalité d'introduction, réunit les données théoriques que l'auteur va utiliser. Vinod Aggarwal est en effet un adepte de la théorie systémique, qu'il va appliquer ici à l'analyse de la transformation du régime international des textiles et de l'habillement à partir des années cinquante. La deuxième partie, qui constitue le développement à proprement parler de l'ouvrage (de la p. 41 à la p. 182), est une histoire des accords internationaux sur les textiles et l'habillement envisagés des années 1950 à 1981. La troisième partie correspond à la conclusion de l'ouvrage, d'un côté en dressant le bilan de la théorie mise en oeuvre par l'auteur, et d'un autre, en présentant la mise en place du troisième Accord multifibre de 1981 à 1984. On trouve également dans ce livre une chronologie des événements (1955 – décembre 1981), des annexes (notamment le texte de l'Accord à long terme sur les textiles de coton – A.L.T., ainsi que les textes des trois premiers Accords multifibres – A.M.F.), une bibliographie (avec des ouvrages et des articles uniquement en anglais), un glossaire et un index des matières.

L'auteur parvient à nous faire partager son intérêt pour l'analyse de la coopération et des conflits internationaux. Sa présentation s'appuie sur des études comparatives de cas

(empruntés essentiellement aux pays industrialisés importateurs de textiles et de vêtements, à savoir les États-Unis et les pays européens). Il a, pour cela, procédé à des entretiens avec plus de cent spécialistes de sept pays (la liste des interviewés est d'ailleurs citée). On comprend alors, puisqu'il met l'accent sur le rôle des décideurs nationaux, pourquoi l'approche systémique lui est utile. L'auteur envisage donc principalement la question du processus de décision. Son analyse systémique internationale de la transformation des régimes d'échanges textiles fait ainsi appel à des données à la fois politiques et économiques. Il aboutit alors à justifier le développement de la coopération multilatérale, qui est préférable aux actions nationales unilatérales (qu'il qualifie de « nidification » – « *nesting* »). Il constate toutefois que les tendances protectionnistes du commerce des textiles et de l'habillement connaissent depuis les années 1950, malgré les principes du GATT, un regain de faveur de la part des pays industrialisés. Le GATT présente donc des faiblesses, et ce nouveau protectionnisme (par rapport à celui des années 1930), face aux exportations du Japon ou des pays en développement, doit être compatible avec les principes libéraux de l'Accord Général: on peut donc, comme le fait Vinod Aggarwal, employer l'expression de « protectionnisme libéral ». Ce sont les États-Unis en 1953, puis des pays européens à partir de 1955, qui ont utilisé les dispositions du GATT (contre le Japon tout d'abord) à des fins protectionnistes. Ce n'est qu'ensuite (à partir des années 1960) que la conclusion d'accords a été envisagée. L'arsenal théorique utilisé par Vinod Aggarwal se fonde à juste titre sur le concept de « régime international », entendu comme un ensemble de règles et de procédures régulant les actions nationales (p. 16). Il est alors amené à réfléchir sur l'efficacité d'un tel système. Pour lui, les choix nationaux sont essentiels, et il privilégie la perception qu'ont les décideurs des intérêts de leur propre pays. Il considère ainsi que les changements structurels internationaux fournissent une explication nécessaire mais non suffisante de l'évolution des systèmes (p. 191), ce qui se vérifie en particulier avec les accords bilatéraux conclus dans le cadre des AMF.

La dimension théorique de l'ouvrage étant soulignée, il convient maintenant d'en donner la dimension historique, qui consiste dans la présentation du « cycle de la transformation du régime commercial des textiles et de l'habillement » (p. 41 et suivantes). L'auteur distingue quatre grandes périodes. La première période est en fait caractérisée par l'absence d'un tel régime, ce que Vinod Aggarwal qualifie de « pré-régime » (p. 43). Cette période concerne les années 1950-1959. Les années de l'immédiate après Deuxième Guerre mondiale sont marquées par la conception libérale prônée par les pays industrialisés, notamment les États-Unis, mais le milieu des années 1950 voit se renforcer les demandes protectionnistes émanant des industriels de ces pays. 1955 est ainsi l'année des contradictions, avec d'un côté l'admission du Japon au GATT et d'un autre côté le début des atteintes au régime libéral de l'Accord Général. L'auteur passe ainsi en revue les différents accords restrictifs conclus aussi bien par les États-Unis que par le Royaume-Uni et les autres États européens.

La deuxième période, de 1960 à 1962, est celle de l'adoption des Arrangements à court terme (ACT) et à long terme (ALT) sur les textiles de coton, le premier en juillet 1961 et le second en février 1962. Ces accords multilatéraux tendent à modifier les normes établies par le GATT, en particulier celles qui sont liées à l'application du principe de non discrimination. L'intérêt de ce chapitre de l'ouvrage est justement de présenter, à côté de la description de l'évolution, une analyse en termes de normes. L'auteur fait ici largement appel aux données de l'analyse systémique, en étudiant successivement les choix politiques des États (y compris ceux des pays en développement), les négociations (le marchandage international) et les accords intervenus.

La troisième période consiste, de 1963 à 1974, dans le maintien du système, avec le renouvellement de l'ALT (en avril 1967 et en octobre 1970) et l'adoption de l'AMF (en décembre 1973). La méthode déjà utilisée pour la période précédente est ici reprise. Les normes contenues dans l'ALT se retrouvent d'ailleurs dans l'AMF.

La quatrième période a trait aux AMF 2 et 3. L'AMF a en effet été renouvelé en décembre 1977 et en décembre 1981. Le même type d'analyse est mis en oeuvre.

Édité en 1985, l'ouvrage ne pouvait pas s'arrêter à l'année 1981. Aussi, dans sa conclusion, l'auteur étudie-t-il les perspectives du commerce des textiles et de l'habillement. La position de Vinod Aggarwal reste prudente. Il n'est pas foncièrement optimiste, avec la montée du protectionniste, mais admet que ce commerce « organisé » dépend en fait de la volonté de compromis des deux puissances majeures dans ce domaine, à savoir les États-Unis et la CEE, sans oublier cependant le rôle joué par les pays en développement (pp. 194-195). Il ne faut donc pas bannir l'idée de l'établissement ultérieurement d'un régime plus régulateur (pp. 198-200).

Vinod Aggarwal nous dit lui-même (p. 200) qu'il a, dans cet ouvrage, testé avec succès la théorie de la transformation des régimes internationaux. C'est au lecteur d'en juger, mais on peut penser en effet que la méthode utilisée est opérationnelle.

Il y a donc dans cet ouvrage un réel souci de méthode. On peut regretter toutefois que l'analyse de l'évolution récente reste trop réduite (cinq pages en conclusion). On peut se demander également si l'auteur n'a pas accordé trop de place aux pays industrialisés. Il aurait fallu, à notre avis, parler plus longuement des pays en développement, et tout particulièrement des nouveaux pays industriels. Il convenait en outre de ne pas oublier le rôle joué en la matière par les pays de l'Est. On aurait pu insister aussi sur les procédures de consultation établies avec l'Organe de surveillance des textiles (OST).

L'AMF 3 a laissé la place, le 1^{er} août 1986, à l'AMF 4, à la suite des négociations entreprises par le Comité textile (composé des représentants de cinquante et un États) du GATT. Ce nouvel Accord, conclu lui aussi pour une période de cinq ans, continue à encadrer, c'est-à-dire à limiter, dans les pays industrialisés la progression des importations de produits textiles et de vêtements en provenance des pays à bas coût de revient (d'Asie,

d'Amérique latine et d'Europe de l'Est principalement). Les AMF sont dénoncés par les pays en développement (notamment le Brésil et l'Inde), qui demandent le retour au libre-échange des produits textiles. Les pays industrialisés ne sont pas d'ailleurs eux-mêmes unanimes quant au contenu et à la portée des AMF (difficulté d'un accord États-Unis - CEE, opposition entre libéraux et non libéraux à l'intérieur de la CEE. La position prudente de Vinod Aggarwal est, semble-t-il, celle qu'il convient de conserver, d'autant plus qu'aujourd'hui l'application de l'AMF 4 est liée au lancement de nouvelles négociations commerciales multilatérales (NCM). Avec les AMF le provisoire se prolonge (car l'AMF avait été instauré, ne l'oublions pas, à titre provisoire), mais constatons cependant que, dans l'AMF 4, la CEE a renoncé à la « *surge clause* » (cette « clause anti-bouffée, qui avait été adoptée dans l'AMF 3, était une clause d'assurance contre une croissance soudaine des importations des produits les plus sensibles).

Michel BÉLANGER

Université de Bordeaux I, France
U.E.R. De Droit Public et de Science Politique

BERGSTEN, C. Fred (Ed.). *Global Economic Imbalances*. Washington (D.C.), Institute for International Economics, Coll. « Special Reports », no. 4, December 1985, 128 p.

Ce livre publie les communications et discussions d'une Conférence sur les principaux déséquilibres dont souffre l'économie internationale contemporaine, qui s'est tenue à Washington, à l'invitation de l'Institute for International Economics, au mois de septembre 1984.

Martin S. Feldstein se propose de mettre en évidence les déséquilibres fondamentaux de l'économie américaine et leur impact sur l'économie mondiale. L'idée principale qu'il souhaite défendre, est que, si les déficits américains de 1982-1983 n'ont pas créé de dommages importants à l'économie américaine, il

n'en est plus de même depuis 1984. Si un dollar fort réduit la compétitivité de l'industrie américaine, il limite aussi la hausse des taux d'intérêt, qui résulterait du jeu exclusif des déséquilibres fondamentaux. Le déficit budgétaire conduit, à long terme, à un endettement croissant, à une diminution de l'épargne et de l'accumulation du capital de l'économie américaine. Pourtant, les capitaux étrangers se sont substitués à l'épargne nationale, car l'estimation comparée des risques financiers et des profits attendus était favorable à l'afflux des investissements financiers aux États-Unis. En effet, Feldstein considère que la politique monétaire restrictive et la ténacité du Federal Reserve Board, ainsi que la politique fiscale favorable aux investisseurs, ont accru la confiance des opérateurs étrangers. En outre, les déficits ont, à court terme, provoqué un effet d'éviction favorable à la hausse des taux d'intérêt et donc à une meilleure rémunération du capital. C'est le déficit qui est à l'origine même de la valorisation du dollar. Le dollar fort a réduit les tensions inflationnistes, augmenté le déficit commercial et favorisé l'importation de capitaux étrangers. Bela Balassa critique cette analyse en considérant que le dollar est puissant du fait des changements structurels importants supportés par les États-Unis, comme la baisse des salaires réels, la dérégulation, la modération de la politique sociale. Selon Feldstein, la hausse du dollar a augmenté les exportations de l'Europe et amélioré sa balance commerciale, mais elle a provoqué des processus inflationnistes; cependant, la relance des économies européennes a bénéficié de cette augmentation du dollar, même si le flux international des capitaux s'est plutôt tourné vers les États-Unis. Pour les pays en voie de développement, la crise du dollar a provoqué une hausse des taux d'intérêt, une réduction des potentialités d'investissement et une aggravation de la dette internationale.

Pour Edmond Malinvaud, les européens ont dû modifier les deux principes fondamentaux des années 60, à savoir la protection du revenu et l'achèvement progressif du progrès social. Après avoir longtemps mésestimé la crise, les européens ont à faire face à trois problèmes essentiels: le maintien d'un fort